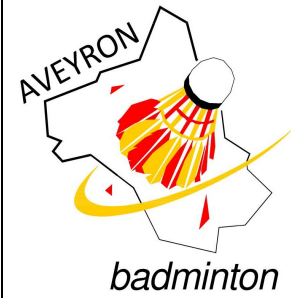


Comité départemental de badminton de l'Aveyron
Assemblée Générale du 21 décembre 2019 au Monastère

PROCES-VERBAL de l'Assemblée Générale du 21 décembre 2019

	Comité départemental de badminton de l'Aveyron « AVEYRON badminton » <u>Adresse de gestion :</u> Résidence La Boriette – Bât. B1 – Rue Vieussens – 12000 RODEZ <u>Siège :</u> CDOS – 6, rue des Violettes – 12850 ONET LE CHATEAU <u>Contacts :</u> 06 27 30 21 77 - comitebad12@gmail.com https://codepaveyronbadminton.sportsregions.fr/	Rédacteur : Xavier ARMENGAUD Date d'émission : 23 décembre 2019
---	--	---

L'an deux mille dix neuf, le vingt et un décembre, à 14 heures 00, l'Assemblée Générale du Comité départemental de badminton de l'Aveyron s'est réunie, dans la salle polyvalente du Monastère, sur convocation adressée par Xavier ARMENGAUD, Président du Comité.

Etaient présents (ou représentés) :

Bad Au Monas : ARMENGAUD Xavier – LAGARDERE Sébastien – MARION Christophe
Badminton Club Baraqueville Ségala : -
Club Badminton Rodez : JAUGEY Frédéric – LACAZE Adeline – LAMBIN Florian – PELLICIER Mikaël
Compound Club Athl. Capdenac : GARCIA Sylvain – HENRY Patrick
Gaspar Badminton Club : GEMARIN Anthony – SABATIER Corinne
Les Fous du Volant Cransacais : -
Les Fous du Volant Réquista : -
Olemps Badminton Club : ARMAND Caroline – MARTY Laetitia
Saint-Affrique Badminton : COMBES Matthieu
Stade Olympique Millavois Badminton : DELORME Pauline – LEVI Clémentine

et NOUVIALE Emmanuel, agent de développement du Comité.

Clubs	Nombre de licenciés	Nombre de voix	Représentants	Présents	Voix
Bad Au Monas	112	3	3	3	3
Badminton Club Baraqueville Ségala	19	1	1	0	0
Club Badminton Rodez	182	3	3	3	3
Compound Club Athl. Capdenac	71	2	2	2	2
Gaspar Badminton Club	130	3	3	2	2
Les Fous du Volant Cransacais	30	1	1	0	0
Les Fous du Volant Réquista	10	1	1	0	0
Olemps Badminton Club	63	2	2	2	2
Saint-Affrique Badminton	43	1	1	1	1
Stade Olympique Millavois Badminton	83	2	2	2	2
Total	743	19	19	15	15

7 clubs sur 10 étaient représentés.

Le nombre total de représentants était de 15 sur 19.

Le nombre total de voix était de 15 sur 19.

Le quorum (« quart au moins des représentants portant au moins le quart des voix ») était donc atteint.

Etaient excusés :

M. LECLERC Camille – Les Fous du Volant Réquista
M. GALLIARD – Président du Conseil départemental de l'Aveyron
M. CONDAT – Président Profession Sport Aveyron

Comité départemental de badminton de l'Aveyron
Assemblée Générale du 21 décembre 2019 au Monastère

Liste de diffusion :

- Associations sportives affiliées
- Ligue Occitanie de badminton
- Comité Départemental Olympique et Sportif de l'Aveyron
- Membres du Conseil d'Administration

Annexe(s) :

- Bilan financier 2018-19
- Budget prévisionnel 2019-20

Monsieur Xavier ARMENGAUD, Président en exercice, ouvre la séance à 14h15, en énumérant les personnes excusées. Il accueille également les membres des Clubs départementaux présents par un mot de bienvenue.

L'ordre du jour est le suivant :

- Accueil, émargement des présents, vérification du quorum
- Approbation du PV de l'Assemblée Générale du 21 décembre 2018
- Rapport moral du Président
- Rapport d'activité des commissions
- Rapport financier
- Approbation des comptes de l'exercice 2018-19
- Présentation du budget prévisionnel
- Montant des cotisations pour la saison 2020-21
- Elections complémentaires au Conseil d'Administration
- Elections complémentaires des représentants du Comité à l'Assemblée Générale de la Ligue
- Questions diverses

Comité départemental de badminton de l'Aveyron
Assemblée Générale du 21 décembre 2019 au Monastère

1 - APPROBATION DU PV DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 21 DECEMBRE 2018

- **Vote : POUR 14 ABS 1 CONTRE 0**

L'Assemblée Générale approuve à la majorité le PV de l'Assemblée Générale du 21 décembre 2018.

Rappel : les PV des Assemblées Générales et les CR des Conseils d'Administration sont diffusés aux membres des bureaux des Clubs et du Conseil d'Administration du Comité; ils sont également à disposition sur le site du Comité à l'adresse www.codepaveyronbadminton.sportsregions.fr

2 - RAPPORT MORAL DU PRESIDENT

Le Président remercie l'ensemble des représentants dont la présence souligne leur intérêt et leur implication aux travaux de l'Assemblée. Il remarque néanmoins l'absence des Clubs de Baraqueville, Cransac et Réquista.

Le Président énumère les faits marquants de la saison 2018-19 :

- Structuration du Comité autour d'une nouvelle équipe élue en juillet 2018
- Prise en charge des tâches d'encadrement par notre agent de développement
- Solde des actions engagées : CE parabad 2018, AAP sport et handicap, sport pour tous en milieu rural
- Organisation des compétitions et des manifestations : Interclubs, CDJ, collectifs jeunes, championnat départemental, coaching CRJ, stage été
- Mise en place d'outils de communication (site internet, réseau social, nouveau logo)
- Réforme de la gouvernance du Sport (fusion des Régions & Agence Nationale du Sport)
- Engagement de l'Accompagnement Comité-Clubs, déclinaison locale de l'Accompagnement Ligue-Comités
- Soutien aux dirigeants et aux bénévoles des Clubs

Le Président remercie Emmanuel NOUVIALE pour son implication dans la réalisation des missions d'encadrement sportif et de développement.

Concernant la réforme de la gouvernance et la création en 2019 de l'Agence Nationale du Sport, le Président indique que le Comité départemental devra assurer les échanges entre les institutionnels et les Clubs. Il espère également que cette réforme sera l'occasion de passer d'une tutelle de l'Etat à un partenariat entre les différents acteurs (organisation plus transversale), afin que cesse la politique ayant menée à une hyper-métropolisation des pratiques et des équipements.

Le Président rappelle que dans le cadre de la nouvelle gouvernance et de la fusion des régions le badminton aveyronnais doit se sentir concerné et être moteur de son développement. Le rôle du Comité sera notamment de soutenir les dirigeants et les bénévoles des Clubs par le biais du dispositif d'accompagnement validé par le Conseil d'Administration. Le Président fait constat que le bénévolat traverse une période difficile mais qu'il reste la pierre angulaire du Sport.

- **Vote : POUR 14/14 voix**

L'Assemblée Générale approuve à l'unanimité le rapport moral du Président.

Comité départemental de badminton de l'Aveyron
Assemblée Générale du 21 décembre 2019 au Monastère

3 - RAPPORT D'ACTIVITE DES COMMISSIONS

Emmanuel NOUVIALE présente le rapport d'activité de la commission Vie Sportive :

- Collectifs jeunes
- Soutien organisation des CE parabad 2018
- Organisation du Championnat Interclubs départemental
- Organisation des tableaux des CDJ
- Organisation du Championnat départemental Sénior
- Coaching sur CRJ
- Organisation du stage été 2019

Le Président présente le rapport d'activité de la commission Développement :

- Instauration de la Charte éthique du Comité
- Formation Référent Equipement, Intégration Equipe Régionale Dévelopmt
- Conseil des Présidents des Comités de la Ligue Occitanie
- Participation au regroupement des agents de développement régionaux
- Lancement du dispositif « Accompagnement Comité-Clubs » :
1 thématique obligatoire : « augmenter le nombre de bénévoles »
1 thématique au choix des Clubs, en lien avec les priorités du projet de Comité 2018-25
actions engagées : état des lieux des Clubs, rencontres des représentants, sensibilisation à la formation et à l'encadrement, définition et réalisation d'actions structurantes au sein des Clubs

Le Président indique que les missions liées à la Vie Sportive ont représenté plus de 80 % du temps de travail d'Emmanuel NOUVIALE, compte tenu de l'organisation des CE parabad 2018.

- **Vote : POUR 14/14 voix**
L'Assemblée Générale approuve à l'unanimité le rapport d'activité des commissions.

4 - RAPPORT FINANCIER

Le Président présente l'évolution des licences :

	Nombre de licenciés	Jeunes	Adultes	Vétérans
Saison 2018-19	743	247	249	247
Saison 2017-18	658	243	197	218
Saison 2016-17	694			
Saison 2015-16	667			

Le Président présente le bilan financier de la saison 2018-19 (exercice clos le 31 août 2019). Il se solde par un résultat excédentaire de 12 574,31 €.

- **Vote : POUR 14/14 voix**
L'Assemblée Générale approuve à l'unanimité les comptes de la saison 2018-19.

Comité départemental de badminton de l'Aveyron
Assemblée Générale du 21 décembre 2019 au Monastère

5 - BUDGET PREVISIONNEL

Le Président présente le budget prévisionnel de la saison 2019-20.

- **Vote : POUR 14/14 voix**

L'Assemblée Générale approuve à l'unanimité le budget prévisionnel de la saison 2019-20.

6 - MONTANT DES COTISATIONS

Le Président rappelle le montant des cotisations pour la saison 2019-20 :

	J - 9 ans	Jeunes	Adultes	Affiliation Clubs
Part FFBad	10,23 €	20,97 €	26,57 €	70,00 €
Part Ligue Occitanie	10,62 €	20,95 €	20,95 €	40,00 €
Part Comité Aveyron	4,00 €	8,60 €	8,60 €	35,00 €
Tarification Aveyron	24,85 €	50,52 €	56,12 €	145,00 €

Le Président propose de fixer le montant des cotisations du Comité pour la saison 2020-21 comme suit :

- timbre J - 9 ans : 4,00 €
- timbre Jeunes : 8,60 €
- timbre Adultes : 8,60 €
- timbre Affiliation Clubs : 35 €

- **Vote : POUR 14/14 voix**

L'Assemblée Générale approuve à l'unanimité le montant des cotisations pour la saison 2020-21.

7 - ELECTIONS COMPLEMENTAIRES AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU COMITE

- 3 postes à pourvoir (9 postes pourvus)

Clémentine LEVI se porte candidate pour siéger au Conseil d'Administration du Comité.

- **Vote : POUR 14/14 voix**

Clémentine LEVI est élue à la majorité absolue au Conseil d'Administration du Comité.

8 - ELECTIONS DE DELEGUES A L'ASSEMBLEE GENERALE DE LA LIGUE OCCITANIE

- 5 postes de titulaires à pourvoir (2 postes pourvus)
- 7 postes de suppléants à pourvoir (0 postes pourvus)

Frédéric JAUGEY se porte candidat pour siéger à l'Assemblée Générale de la Ligue Occitanie.

- **Vote : POUR 14/14 voix**

Frédéric JAUGEY est élu à la majorité absolue délégué du Comité à l'Assemblée Générale de la Ligue Occitanie.

Comité départemental de badminton de l'Aveyron
Assemblée Générale du 21 décembre 2019 au Monastère

9 - QUESTIONS DIVERSES

Rédaction d'un Règlement Intérieur

Le Président indique qu'il est nécessaire de se doter d'un règlement intérieur afin de définir notamment les modalités de prises en charge financière du Comité dans le cadre des différentes actions menées. Ce règlement devrait être rédigé durant la saison en cours.

Remboursement de frais bénévoles

Le Président indique qu'il incombe au Comité de bien fixer des règles internes concernant le remboursement des frais engagés par les bénévoles. Il rappelle que des bénévoles sont souvent amenés à engager des frais sur leurs propres deniers pour le compte de l'association. Cependant, ceci ne doit pas se traduire par un appauvrissement financier, ni par un enrichissement.

Après échanges et débats, il est proposé que le Comité prenne en charge les frais de déplacement des bénévoles dans le cadre des réunions du Conseil d'Administration et de l'Assemblée Générale. La prise en charge se traduira par un remboursement ou un abandon des frais ouvrant droit à réduction d'impôt.

Collectif adultes

Un premier collectif adultes s'est tenu le dimanche 10 novembre au Monastère. Peu de joueurs ont pu participer à ce premier rassemblement.

Il est convenu qu'une seconde date sera calée avant la fin de saison, les représentants des Clubs concernés seront directement contactés afin de définir la date.

Communication Comité

La communication du Comité est quasi nulle ; un appel est fait pour aider à l'améliorer.

Fin des travaux à 17 heures 00.